



LE

N°276

ROINVILLE | INFOS

LE JOURNAL MUNICIPAL



AVRIL 2021



UN MARCHÉ LOCAL A ROINVILLE SOUS DOURDAN

P3 LE MOT
DU MAIRE

P4 L'ACTU
MUNICIPALE

P14 ARRÊT
SUR IMAGE



HORAIRES D'OUVERTURES :

Pour l'heure, la mairie n'est accessible au public que sur rendez-vous en appelant au 01 64 59 72 82

VOTRE MAIRIE



NOUS CONTACTER :

contact@mairie-roinville.fr
secretariat@mairie-roinville.fr
urbanisme@mairie-roinville.fr
bibliotheque@mairie-roinville.fr
roinville.infos@mairie-roinville.fr

Courriel de l'école :
0910073k@ac-versailles.fr

Courriel des parents d'élèves :
pe2roinville@gmail.com



L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE :

Service administratif

Audrey CHAMOROT
01 64 59 25 73

Service état civil-accueil

Louise Coudière
01 64 59 72 82

Service urbanisme

Caroline GIRARD
01 64 59 25 75

Service culturel

Nadia DELAIRE
01 60 81 07 99

LES PHARMACIES DE GARDE

MONPHARMACIEN.IDF.FR



02 | Couturier
MAI | Etampes

16 | Lavandières
MAI | Etrechy

09 | Centre
MAI | Breuillet

23 | Garlande
MAI | Corbreuse

30 | Martinière
MAI | St-Arnoult

07 57 54 20 61

DÉCHÈTERIE
OURDAN

Lundi : 9H - 12H45 et 14H - 17H45

Samedi : 9H - 12H45 et 14H - 17H45

Mercredi : 9H - 12H45 et 14H - 17H45

Dimanche : 9H - 12H45

Vendredi : 14H - 17H45

CHÈRES ROINVILLOISES, CHERS ROINVILLOIS,

Malgré la mise en place des mesures de freinage renforcé contre la COVID-19 par le Gouvernement pour les quatre prochaines semaines, j'espère que vous avez pu passer d'agréables fêtes pascales.

Proposition centrale de programme de campagne électorale de ma liste « Nouvel élan », la mise en place d'un marché de producteurs locaux dans notre village, et encore plus son succès, constitue un défi collectif.

Depuis le mois de novembre dernier, un groupe de travail au sein du conseil municipal travaille intensément sur ce projet. Emmenée par ma conseillère municipale Nathalie LAPINA, dont je tiens ici à saluer le travail et la persévérance, cette petite équipe motivée a visité, rencontré, interrogé et démarché. Visiter d'abord les autres marchés locaux existants dans les environs (Dourdan, Saint-Chéron, Corbreuse, Clairefontaine, Rochefort-en-Yvelines, etc.). Rencontrer et interroger les municipalités qui organisent ce type d'événements afin de comprendre le cadrage législatif, logistique et financier. Démarcher ensuite les multiples producteurs locaux de notre territoire pour les inviter à participer à notre marché. Avec étonnement, nous avons découvert une forme de réticence, non-anticipée, de leur part : être agriculteur et exposant d'un marché sont deux métiers différents. Nous avons dû faire preuve de pédagogie à leur égard, avons dû persévérer pour les convaincre. In fine, à l'heure d'aujourd'hui, une quinzaine d'entre eux se joindra à notre projet de marché bio et local ! Notre ambition est que d'autres les rejoignent chaque mois.

Dimanche 2 mai prochain, de 9h à 12h, sur la place du Théâtre, en face de la boulangerie, nous comptons donc sur votre mobilisation, votre sourire et votre enthousiasme pour venir acheter et consommer des productions en grande partie locale et en bonne partie bio.

Notre objectif est de bâtir un marché pérenne et chaque mois renforcé et renouvelé. Un dimanche par mois, sera donc à votre disposition un éventail de producteurs de plus en plus locaux, qualitatifs et biologiques. Ce moment, convivial et festif, sera l'occasion de nous rencontrer, de discuter, d'échanger mais aussi de boire, de manger, de déguster. Il sera pour notre village un moment de socialisation comme nous en avons eu si peu depuis plus d'un an. Il représentera à la fois des retrouvailles et un nouveau départ.

Le succès de ce marché est entre nos mains, entre vos mains. Pour ma part, j'y serai dès 8h30 afin de remplir considérablement mon réfrigérateur et ma cave. Je compte bien y passer un moment agréable à votre contact. J'espère qu'il en sera de même de votre côté.

En demeurant à votre disposition pour toutes informations ou toutes aides,

Respectueusement vôtre,

Guillaume BELLINELLI

06 34 45 00 71

PS : À l'instar des années précédentes, nous nous sommes prêtés au jeu de l'article mystère en lien avec le poisson du 1er avril. Je compte donc sur votre perspicacité et votre sagacité pour le dénicher...



Rencontrez votre maire le samedi de 9h30 à 11h30 sans rendez-vous et sur rendez-vous dans la semaine.



Suivez l'actualité de votre maire et de la commune
facebook.com/guillaume.bellinelli.39



Les procès-verbaux et les comptes-rendus complets de chaque conseil municipal sont à retrouver sur le site Internet de la commune. Il en va de même concernant les conseils communautaires dont les procès-verbaux sont présents sur le site internet de la CCDH.

■ CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2021

Installation d'un nouveau conseiller communautaire titulaire, M. Pierre VALLÉE, nouveau maire des Granges-le-Roi ;

Approbation à l'unanimité de l'élection d'un nouveau 7ème vice-président en charge des travaux et du sport en la personne de Jean-Pierre MOULIN, maire de Saint-Cyr-sous-Dourdan ;

Approbation à l'unanimité de l'élection d'un nouveau membre du bureau communautaire, M. Pierre VALLÉE ;

Approbation à l'unanimité de la mise à jour des indemnités de fonction des élus communautaires ;

Approbation à l'unanimité de l'élection d'un représentant de la CCDH auprès du conseil d'administration du centre intercommunal d'action sociale du Dourdannais en Hurepoix (CIAS), en la personne de M. Pierre VALLÉE ;

Approbation à l'unanimité de la désignation de Mme Françoise MITHOUARD comme nouveau membre du comité technique (CT) et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) communs à la CCDH et au CIAS, en remplacement de l'ancien maire des Granges-le-Roi, M. Stéphane OUSSIN ;

Approbation à l'unanimité du vote des taux d'imposition 2021 pour les « impôts ménages » :

9,27% pour le taux de taxe d'habitation ;
3% pour le taux de la taxe foncière bâti ;
5,41% pour le taux de taxe foncière non-bâti ;

Approbation à l'unanimité du vote du taux de la CFE (cotisation foncière des entreprises) à 26,38% ;

Adoption à l'unanimité du budget primitif 2021 – voir le magazine et le site Internet de la CCDH pour plus de détails à ce sujet

Approbation à l'unanimité de la modification des statuts de la CCDH, en particulier de l'intérêt communautaire de la compétence en matière de politique locale de commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;

Approbation à l'unanimité du renouvellement de l'adhésion à la maison de l'Europe des Yvelines ;

Approbation à 31 voix pour et une abstention (Chribelle BILO) du projet d'augmentation de capital social en numéraire de la société publique des territoires de l'Essonne ;

Approbation à l'unanimité de la mise en place d'un dispositif de diffusion de chèques cadeaux pour les commerces de proximité du territoire ;

Approbation à 29 voix pour et 3 abstentions (Maryvonne BOQUET, Olivier BOUTON, Sylvine HENDELUS) de la convention d'adhésion au dispositif « petites villes de demain » ;

Approbation à l'unanimité du règlement de fonctionnement du futur multi-accueil collectif et familial de Dourdan ;
Approbation à l'unanimité de la demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) « Plan de relance – Rénovation énergétique » pour la création d'un pôle de la petite enfance à Dourdan ;

Approbation à l'unanimité de la demande de subvention au titre de la dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR) pour la création d'un pôle de la petite enfance à Dourdan – pour la partie extension ;

Approbation à l'unanimité de la demande de subvention au titre du plan de relance « rénovation énergétique équipements sportifs » pour l'amélioration thermique

du gymnase des Closeaux ;

Approbation à l'unanimité de la demande de subvention d'un schéma directeur de développement des mobilités douces ;
Approbation à l'unanimité du renouvellement de l'adhésion au dispositif PLATO ;

Approbation à l'unanimité du renouvellement de la participation de la CCDH au fonds résilience Île-de-France de la région Île-de-France en 2021 ;

Approbation à l'unanimité de la seconde mise à jour des conditions du dispositif de subvention exceptionnelle d'aide à l'immobilier d'entreprises ;

Approbation à l'unanimité de la demande de subvention pour la mise en place d'une application numérique en réalité virtuelle ;

Approbation à l'unanimité de la convention de mise à disposition de personnel à intervenir entre la commune de Saint-Chéron et la CCDH, à compter du 1er avril 2021 ;

Approbation à l'unanimité de la convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial à intervenir entre le SSIAD et la CCDH ;

Approbation à l'unanimité de la motion contre le projet de création d'une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) dans la commune de Saint-Hilaire.



CENTRE DE VACCINATION COVID À DOURDAN



POUR LES PLUS DE 75 ANS

À partir du lundi 18 janvier 14h

UNIQUEMENT SUR RDV

Centre de Vaccination

Maison de Santé Dourdan

Place Bad Wiessee, 91410 Dourdan

Plus de détails et prise de RDV au :

06.23.91.99.33

ou sur **Doctolib** :

Centre de Vaccination Covid-19 - Maison de santé Dourdan



Soutien aux loyers des commerçants



Nous vous en avons parlé lors du second confinement : La communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix, en coordination avec M. le maire, a mis en place un plan de relance local pour soutenir nos commerçants de proximité qui souffre du fait de leur fermeture. Le premier volet de ce plan était consacré au soutien des loyers de commerçants à hauteur de 700 € pour un mois de fermeture. Ce dispositif a été utilisé par deux de nos commerçants : le bar des Korrigan's et l'onglerie SUBLIM'BEAUTY. Il a, par ailleurs, été renouvelé lors du dernier

conseil communautaire et peut désormais être utilisé deux fois par le même commerçant. S'agissant du second volet de ce plan, il concerne la mise en place de chèques cadeaux à destination des commerçants du Dourdannais. Son principe a été voté lors du dernier conseil communautaire et fera l'objet d'une mise en branle progressive dans le courant du printemps. Environ 600 chèques devraient être distribués, via la municipalité, aux Roinvillois désireux de soutenir par leur consommation nos commerçants. Vous en saurez plus prochainement.

Entreprendre à Roinville-sous-Dourdan

Le saviez-vous, la mairie de Roinville vous accompagne dans la création de vos projets entrepreneuriaux. Reprendre ou créer une entreprise demande de l'énergie et des connaissances. Nous pouvons vous orienter pour trouver des aides, vous aider à mettre en place votre future activité, que ce soit dans les secteurs du bâtiment, des métiers de bouches, des nouvelles technologies, ou autres. Notre coordination avec les services de la CCDH vous apportera de véritables conseils pour une implantation locale.

En collaboration avec les services départementaux et régionaux, nous sommes à votre écoute pour vous accompagner. La vie économique de notre village passe par une communication locale. Nous avons ainsi à cœur de vous connaître, de partager vos expériences et de découvrir vos projets. N'hésitez pas, dès lors, à prendre contact avec M. le maire et les conseillers municipaux en charge du développement économique de la commune, M. Eric DAUVILLIERS, 1er adjoint au maire, et Mme Estelle PRUVOST.



Lancement du premier marché local de Roinville le dimanche 2 mai 2021

M. le maire et le conseil municipal sont heureux d'annoncer le lancement d'un marché de producteurs locaux, sur la place du Vieux Théâtre, le premier dimanche de chaque mois, à partir du dimanche 2 mai 2021 ! Vous y trouverez des produits locaux, bios, vente à la ferme, traiteurs, et bien d'autres encore. Rendez-vous de 9h à 12h. Pour inaugurer ce nouveau rendez-vous mensuel, nous aurons l'honneur d'avoir la présence de producteurs de grande qualité, 17 à l'heure actuelle, d'élus locaux, départementaux et régionaux et – nous l'espérons – de nombreux clients ! L'Académie des Sources

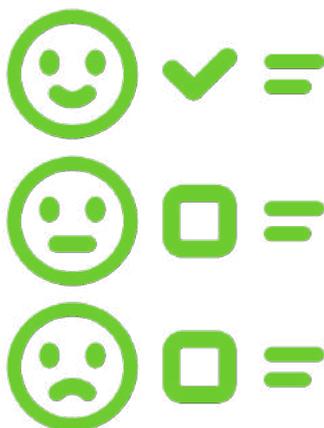
se chargera de l'animation en musique. Les capteurs d'images exposeront les photos du concours 2020. Venez nombreux soutenir nos producteurs locaux qui ont plus que jamais besoin de nous. Nous vous demanderons par ailleurs : de porter un masque sur le marché et aux abords, appliquer du gel hydroalcoolique sur vos mains (disponible à l'entrée du marché), de respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres visiteurs. Il est à noter que, compte-tenu de l'évolution du contexte sanitaire toujours incertain, cette date est susceptible d'être modifiée ainsi que l'organisation. Auquel cas,

vous en seriez informés via une communication officielle de la mairie.



Inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2021

Si vous êtes parents d'un enfant pouvant être scolarisé à l'école maternelle et/ou primaire et habitez à Roinville-sous-Dourdan en tant que propriétaire ou locataire, la municipalité vous invite à inscrire administrativement votre enfant à l'école communale d'ici au 30 avril 2021. Il vous faut, auquel cas, prendre rendez-vous avec les services du secrétariat de la mairie.



Sondage sur l'opportunité d'ouvrir la garderie à partir de 7h du matin

À la suite du conseil de l'école du 2 mars dernier, M. le maire s'est engagé à sonder les parents d'élèves sur l'éventualité d'une ouverture de la garderie à partir de 7h du matin. Si vous êtes parents d'élèves et êtes intéressés par cet aménagement, n'hésitez pas à en faire part à la mairie en la contactant par écrit ou par téléphone. Pour l'heure, la mairie n'a reçu que deux réponses favorables.

LES ACTIONS DE LA MAIRIE

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Activités périscolaires

Petit retour sur les deux mois passés. En février, les écoliers ont pu profiter de la neige ! Les enfants ont joué dans le jardin pendant leur pause méridienne. Après le retour des vacances d'hiver, ils ont pu reprendre avec un beau soleil dont les agents du périscolaire ont pu également profiter ! Les décorations sur le thème du carnaval ont pu être faites en extérieur. Au mois de mars, les écoliers ont peint des petits paniers, colorié de jolis œufs et fabriqué leurs poissons d'avril !



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Participation de la commune de Roinville au concours régional de l'« Arbre de l'année » 2021

Vous êtes nombreux à vous promener dans nos magnifiques espaces verts et boisés. Dans notre village, les arbres occupent en effet une place privilégiée. C'est pour célébrer le patrimoine arboré de notre village que M. le maire et les élus composant la commission développement durable ont décidé de participer au concours régional de l'« Arbre de l'année 2021 » organisé par l'agence des espaces verts et initié par le magazine « Terre sauvage » et l'office

national des forêts. Cette opération est une manière originale de faire connaître vos plus beaux arbres et de sensibiliser le grand public à leur gestion ainsi qu'à leur préservation. A plusieurs reprises, des arbres franciliens ont été plébiscités et mis à l'honneur par voie de presse et de communication auprès du grand public. Alors, nous aussi, nous allons tenter notre chance et faire découvrir le plus bel arbre de notre village ! Envoyez-nous vos photographies

des arbres que vous considérez être les plus jolis de la commune d'ici au 15 juin 2021. Un comité de suivi sera mis en place, à la fois composé d'élus et de Roinvillois, afin d'établir un premier bilan avant les vacances estivales. Ce comité se chargera ensuite d'envoyer la candidature de notre commune avant le 24 août 2021 sur le site www.arbredelannee.com. Le jury officiel se réunira en septembre prochain pour élire ledit arbre de l'année selon des critères

liés à son esthétique, à son histoire mais aussi à son importance culturelle, affective ou encore symbolique pour le groupe ou la personne qui le présente. Le lauréat pourra alors concourir au prix national qui sera décerné en janvier 2022. Nous comptons donc votre participation donc n'hésitez pas à solliciter la mairie si vous avez vu un arbre roinvillois qui pourrait concourir, si vous voulez faire partie du comité de suivi local ou si vous avez des questions !

Pratique : et si on faisait du compost ?

Le compostage est un procédé de dégradation naturelle des matières organiques, par des micro-organismes, en présence d'humidité et d'oxygène. À partir de déchets du jardin et de cuisine, le compostage permet d'obtenir gratuitement un amendement organique de qualité inégalable dont vous connaissez la composition. La pratique du compostage s'avère économique et environnementale : elle permet d'éviter l'achat et l'utilisation d'engrais chimique et diminue la quantité d'ordures ménagères de moitié. Le retour au sol de la matière organique enrichit le sol et les plantations.

Le compostage permet d'alléger de 25% le poids de votre poubelle d'ordures ménagères en transformant vos déchets en engrais naturel pour votre jardin. Il vous permet de réutiliser et de valoriser la plupart de vos déchets végétaux.

Si cela n'est pas possible, vous devez vous diriger vers la déchèterie (notamment les souches et les troncs d'arbre, les grosses branches, les volumes de terre importants). Les plus petits déchets végétaux peuvent quant à eux être déposés dans le bac à déchets végétaux, couvercle fermé.

Si vous êtes intéressé par cette pratique durable et citoyenne, vous pouvez consulter et télécharger le guide du compostage au lien suivant <http://www.siredom.com/vos-dechets-au-quotidien/reduire-ses-dechets/>

Si vous souhaitez obtenir un composteur gratuitement, n'hésitez pas à remplir le formulaire joint à ce magazine et à le retourner à la mairie. La municipalité centralise aujourd'hui vos demandes pour les transférer à la communauté de communes du Dourdannais

en Hurepoix qui passera une commande groupée dans le courant du mois de juin 2021.



Vote pour le prix « action pour la planète » 2021 et préparation de la candidature de Roinville pour 2022

Le prix « action pour la planète », créé en 2015, met en lumière les initiatives essonniennes en faveur de la transition énergie-climat et, en matière d'amélioration de l'environnement et du cadre de vie, de consommation responsable, de vivre ensemble afin de donner à d'autres l'envie d'agir. Il valorise leur implication et récompense leur engagement, au quotidien, pour un territoire plus résistant. Avec le contexte sanitaire actuel, la mise en œuvre de projets collectifs est devenue complexe. Il y a logiquement eu moins de candidature au prix 2021. Toutefois, les projets demeurent variés. Ils relèvent de thématiques visant le

lien intergénérationnel, la solidarité, les déchets, la lutte contre le gaspillage ou les pollutions, l'éducation à l'environnement et au développement durable, la nature, etc. Nous pourrions voter, du 15 mars au 15 avril, pour notre projet préféré via le lien suivant : <https://urlz.fr/f9Cy> et ainsi participer à l'attribution de 1 500 € du conseil départemental de l'Essonne pour le projet vainqueur. Dès à présent, M. le maire et la municipalité proposent à tous les Roinvillois de réfléchir à des projets que nous pourrions mettre en œuvre et aux alentours, en tenant compte des nouvelles exigences de distanciation sociale. Soyons encore plus inventifs et participons

au prochain concours 2022 ! Tous les thèmes sont possibles ! Si vous souhaitez ainsi participer au groupe de travail de Roinvillois qui travaillera en ce sens tout au long de l'année 2021, n'hésitez pas à contacter la mairie. Nous serons ravis de compter sur vous !



LES ACTIONS DE LA MAIRIE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chenilles processionnaires

Ces chenilles doivent leurs noms aux longues chaînes qu'elles constituent quand elles quittent les chênes ou les pins et qu'elles se dirigent vers les jardins pour s'enfouir dans le sol et se transformer en chrysalides. On dirait qu'elles marchent en « procession ». Les chenilles processionnaires sont dangereuses car le moindre contact avec leurs poils peut provoquer d'importantes réactions allergiques aux yeux, à la peau ou respiratoires. Dans le cas des yeux, les conséquences sont à la fois immédiates

et sur le long terme. Si les poils urticants parviennent à toucher des structures internes, il peut survenir des symptômes oculaires tardifs, parfois 10 ans après : des nodules dans l'iris, l'affectation de la sclère, du glaucome, de l'uvéïte, des cataractes et une panophtalmie. Le mieux pour se débarrasser des chenilles processionnaires du pin est de faire appel à des professionnels. Les poils urticants sont aussi dans l'air autour d'elles. Par conséquent, en cas de besoin, n'hésitez pas à solliciter les services

de la mairie afin qu'ils vous dirigent vers les personnes compétentes.



TRAVAUX

Fibre optique (épisode 5)

Le raccordement final à la fibre optique dans la commune est désormais en bonne voie. À la date du 31 mars 2021, ce chiffre devrait passer à 411 foyers, puis à 537 foyers le 22 avril 2021, à 566 foyers le 26 avril 2021 et à 596 foyers le 1er mai 2021 – soit l'intégralité de notre village. Pour rappel, afin de vérifier votre éligibilité et les fournisseurs d'accès disponibles, vous devez vous connecter sur le site Internet.essonnenumerique.com, renseigner votre adresse et l'une des quatre dates de raccordement ci-dessus apparaîtra. En cas d'éligibilité, vous devrez ensuite contacter un fournisseur d'accès et programmer une intervention avec un technicien qui viendra vous raccorder définitivement.

Les opérateurs actuellement disponibles sur notre réseau sont les suivants : CORIOLIS, K.NET, KIWI, NORDNET, ORANGE, OZONE, SOSH, VIDEO FUTUR. Les trois opérateurs suivants n'ont pas encore achevé leurs investissements et ne seront opérationnels que dans un délai d'un à trois mois : BOUYGUES TELECOM, RED by SFR, SFR. L'opérateur FREE, pour sa part, ne souhaite pas, pour l'heure, entrer dans le système établi par Essonne numérique et préfère attendre afin de négocier un accord plus avantageux. La date d'insertion de FREE dans le département est, à ce jour, inconnue. Dans le cas où vous constateriez une difficulté lors du branchement de la fibre optique par



l'un des opérateurs, seul l'opérateur sélectionné sera en mesure de vous aider. En cas de problème grave, il vous faudra vous rapprocher du syndicat Essonne numérique. Dans le cas où vous souhaiteriez des informations complémentaires, M. Jean-Yves SANCHEZ, conseiller municipal en charge de ces sujets, demeure à votre disposition.

Horaires pour les travaux en extérieur

Les beaux jours reviennent et avec eux, le temps des petits travaux, le retour des tondeuses et de toutes les activités traditionnelles, nécessaires, mais aussi bruyantes. Afin que personne ne soit dérangé et que tout le monde garde son calme, faisons attention les uns aux autres. Plus que jamais, la municipalité vous invite à respecter les règles du bien vivre ensemble, à savoir :

Ne pas brûler ses déchets : pour les végétaux, utiliser plutôt les déchetteries ou le compost ;
Ne pas faire de bruit en extérieur à partir du dimanche midi et pendant les jours fériés ;

Arrêté n°2000/16 du 20/04/2000:

Jours et horaires autorisés

Du lundi au samedi : 8h à 12h et 14h à 19h

Le dimanche : 9h à 12h

Interdiction les dimanches après-midi et les jours fériés.



Roinville au cœur de l'histoire de la Gaule

Comme vous avez pu le constater, les fouilles archéologiques sont terminées et bientôt les résultats de ces découvertes vont être officialisés. Notre village a accueilli, le mercredi 16 mars dernier, le professeur VERCING, grand spécialiste de l'époque gauloise. Il a manifesté un véritable intérêt pour notre site. En effet, les fouilles ont révélé plusieurs découvertes qui dateraient de la période -65 à -50 avant JC. Une demande d'approfondissement des recherches va être requise au ministère de la culture. Le site va vraisemblablement être classé « archéologique et historique ». Les archéologues ont déniché plusieurs éléments comme des sépultures, des armes ainsi que des restes de chiens de combat (molosses utilisés par l'armée gauloise à partir de -121 avant JC et repris par les légions romaines). Il y aurait donc eu une arène de combat sur le site de Roinville ! Un représentant du musée d'histoire naturelle, M. ETORIX, passera nous informer de ses conclusions définitives. Nous les attendons tous avec impatience. L'obtention du label « site archéologique et historique » pourrait vraiment apporter un véritable engouement économique pour notre village et nous permettre de devenir un lieu touristique majeur.





La commune recrute des jeunes de 17 à 25 ans dans le cadre du TREMPLIN CITOYEN de l'Essonne :



Afin de soutenir la jeunesse en cette période difficile, M. le maire a décidé d'utiliser le dispositif de TREMPLIN CITOYEN mis en place par le conseil départemental afin de recruter 10 jeunes âgés de 17 à 25 ans et désireux de réaliser un engagement citoyen. L'objectif est ici d'accompagner les jeunes dans leur accession à l'autonomie et de leur financer une partie de leur projet en échange de leur engagement citoyen. L'aide financière du tremplin citoyen s'élève à 400 € par projet en échange de 40 heures d'engagement dans un projet citoyen au service de notre commune. Pour obtenir ce tremplin, il faut être âgé de 17 à 25 ans révolus, justifier d'un domicile en Essonne depuis au moins 6 mois, disposer d'un compte bancaire ou postal à leur nom et présenter la réalisation de 40 heures d'engagement dans un projet d'autonomie en lien avec :

Les études et la formation : Financer les frais d'inscription auprès des établissements d'enseignement supérieur, les centres d'apprentissage, les formations qualifiantes ainsi que les fournitures spécifiques et/ou spécialisées nécessaires à la scolarité et/ou à la formation, le matériel et les équipements pédagogiques nécessaires pour la scolarité, le BAFA.

La mobilité : Financer une partie du permis de conduire, du Pass Navigo, de la carte Imagine'R, etc.

Le logement : Financer les frais liés à l'emménagement et à l'installation dans un premier logement autonome (caution, achat de mobilier et électroménager, ouverture des compteurs électriques, etc.) ou un loyer de logement étudiant ;

La santé : Financer le coût de la protection sociale étudiante de base et/ou complémentaire ou des frais de santé non remboursés ou peu remboursés par les organismes de protection sociale.

La mairie a préparé d'ambitieux projets d'engagement citoyen pour notre village en lien avec le développement durable, la culture, le lien intergénérationnel, le vivre-ensemble et la solidarité. Si vous êtes intéressés, il suffit de prendre contact avec la mairie ! Nous vous aiderons ensuite à remplir le dossier et à mener à bien les démarches administratives avec le conseil départemental.





Le plan France Relance en Île-de-France

Mise en place du plan de relance de la région Île-de-France à destination des jeunes

Soutien aux apprentis et jeunes à la recherche d'une formation qualifiante : Pour les 18-25 ans à la recherche d'une solution pour avoir un revenu fixe en cette période difficile, pour les apprentis sans employeur depuis le 1er mars 2021 et pour les demandeurs d'emploi de plus de 25 ans à la recherche d'une formation qualifiante, la région Île-de-France met à disposition le portail <https://www.iledefrance.fr/trouvez-une-formation-gratuite-et-remuneree-par-la-region> proposant 30 000 formations gratuites et rémunérées dans des secteurs qui recrutent (numérique, sanitaire et social, bâtiment, industrie, hôtellerie-restauration-tourisme, agriculture,

etc.) . Il permet de postuler en ligne à ces annonces de formation. Le maire et la municipalité invite tous les jeunes pouvant bénéficier de ces dispositifs à en profiter ! Si vous souhaitez de l'aide pour vous inscrire ou des conseils, n'hésitez pas à contacter la mairie ;

Soutien aux jeunes pour le passage de leurs permis de conduire : La région finance tout ou partie du permis B pour les jeunes en insertion. Cette action d'aide à la mobilité vise à favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation. Les jeunes âgés de 18 à 25 ans, habitant en Île-de-France dans une démarche d'insertion professionnelle peuvent bénéficier de cette aide. Ils doivent,

par ailleurs, respecter certains critères d'insertion. Le montant maximum de l'aide est 1 300 € et fait l'objet de deux versements. Le jeune se rapproche ensuite d'une auto-école de son choix située en Île-de-France. L'ensemble des critères du dispositif régional sont décrits à ce lien Internet : <https://www.iledefrance.fr/aide-au-permis-de-conduire-pour-jeunes-en-insertion>. Le maire et la municipalité invite tous les jeunes pouvant bénéficier de cette aide à en profiter ! Si vous souhaitez de l'aide pour vous inscrire ou des conseils, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Mise en place d'un point d'accès au droit pour les jeunes (PADJ) à Dourdan

Le point d'accès au droit des jeunes de l'Essonne a pour vocation d'accueillir, d'informer et d'accompagner gratuitement les jeunes de moins de trente ans qui vivent ou étudient en Essonne quant à leurs questions et démarches juridiques.

Les juristes de l'association APASO assurent des permanences physiques et téléphoniques au cours desquelles les jeunes peuvent aborder tous types de questions juridiques : litige avec un employeur, casier judiciaire, amendes, titres de séjours et autorisations de travail, endettement, litiges familiaux, etc. L'objectif est de pouvoir identifier les freins éventuels à leur insertion sociale et professionnelle, de leur apporter une réponse claire et de les accompagner jusqu'à la résolution de leur problème juridique.

À Dourdan, une permanence juridique physique est assurée un mardi après-midi sur deux de 14h à 17h au point jeune avenir 16-25 au 27 avenue Jubé de la Perelle. La prise de rendez-vous se fait directement auprès du point jeune au 01.60.83.01.47.

POINT D'ACCÈS AU DROIT DES JEUNES 91

Un litige avec mon employeur ?
Une première demande de titre de séjour ?
Des amendes ou des dettes ?

Un-e juriste du PADJeunes répond à vos questions !



Tous les jours par téléphone :

☎ 0 805 829 129 (gratuit)

Sur place le mardi :

📍 Au BIJ d'Etampes, 12 Rue Magné
Prise de rendez-vous au 01 69 16 17 60

📍 Au PIJ - Avenir 1625 de Dourdan, 27, rue Jubé-de-la-Pérelle
Prise de rendez-vous au 01 60 83 01 47

APASO
Association pour
la Prévention
l'Accueil, le Soutien
et l'Orientation



CDAD

Conseil
départemental
de l'accès
au droit

Essonne
LE DÉPARTEMENT

PRÉFET
DE L'ESSONNE
Liberté
Égalité
Fraternité

— TERRE D'AVENIR —

Cadeaux pour les nouveaux Roinvillois

Monsieur le maire et le conseil municipal ont décidé d'offrir chaque année un présent local aux parents ayant accueilli un nouveau-né dans notre village. Une naissance, cela se fête et ce sont les 15 nouveaux petits Roinvillois nés en 2020 qui ont eu la primeur de ces cadeaux de bienvenue, dès le 15 mars dernier. L'occasion aussi de renforcer la proximité entre l'équipe municipale et les Roinvillois. Nous tenons à remercier tout particulièrement Marie STEFANONI du bar des Korrigan's qui a confectionné les magnifiques petits paniers ornés de macarons, de nougat et de friandises.



Remise des médailles du travail

Le 13 mars dernier, Monsieur le maire a remis la médaille d'or du travail à l'un de ses administrés. Cette décoration est attribuée aux employés ayant au minimum 20 ans d'ancienneté. Les 30 ans se voient récompensés par une médaille de vermeil, les 35 ans par une médaille d'or et les 40 ans par la grande médaille d'or. Chauffeur de bus à Véolia Transport depuis 35 ans, Jean-François TRABELSI a reçu cette médaille d'honneur pour ses qualités de services, sa constance et sa persévérance. Toutes nos félicitations à lui ! La municipalité continuera de récompenser le travail, l'effort et les études – triangle central de notre société.





Opération « Essonne verte, Essonne propre », le 10 avril 2021 à 14h

«Essonne verte, Essonne propre» est un ensemble de chantiers de bénévoles, d'animations en lien avec la nature et d'ateliers pédagogiques qui se succèdent du 1er avril à la mi-juin.

Une opération est organisée dans notre commune par M. Michel PRUDO, délégué à la nature du département, avec le soutien indéfectible de la municipalité. Rendez-vous donc sur le parking du chemin des prés de la commune le samedi 10 avril 2021 à 14h. Les lieux de nettoyage concerneront le centre

bourg et les paysages alentours. Des gants ainsi que des sacs poubelles seront fournis. Avoir un gilet jaune ou orange est préférable. Le port du masque sera obligatoire et les gestes barrières seront appliqués.

En fin d'après-midi, les enfants, qui doivent être accompagnés par leurs parents, se verront remettre un diplôme pour leurs bonnes actions civiques par M. PRUDO et M. le maire. Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter M. Michel PRUDO au 06.74.30.52.57.

22ème salon des plantes de Dourdan les samedi 24 et dimanche 25 avril 2021 :

Le 22ème salon des plantes de Dourdan aura lieu le samedi 24 et le dimanche 25 avril 2021 au parc Lejars-Rouillon du centre-ville de Dourdan.

Vente de plantes vivaces et annuelles, médicinales et comestibles, d'ici et d'ailleurs, pour la maison et le jardin, d'arbres et d'arbustes d'ornement, du nord et du midi, d'objets de jardin, de basse-cour, de matériels et outils de jardinage, de créations artisanales...

Vous trouverez, sans l'ombre d'un doute, votre bonheur si vous êtes passionnés de plantes, de fleurs et de jardins ! Ce salon, organisé par le Rotary-club de Dourdan au profit

intégral de ses actions caritatives, privilégie les productions des pépiniéristes, d'horticulteurs, de maraichers et d'artisans locaux. Il se déroule dans le magnifique parc boisé de la commune de Dourdan.

Pour sa 22ème édition, la musique sera à l'honneur avec un concert gratuit en plein air le dimanche 25 avril à 15h. De nombreuses animations pour les enfants auront également lieu. L'entrée sera libre et gratuite de 10 heures à 18 heures.





Dates clés des futures élections régionales et départementales 2021

Le décret n°2021-251 du 5 mars 2021 est venu apporter des éclaircissements concernant les futures élections départementales et régionales de cette année. Voici les dates essentielles à retenir :

Le premier tour des élections départementales et régionales aura lieu le dimanche 13 juin 2021 et le second tour éventuel se tiendra quant à lui le dimanche 20 juin 2021 ;

Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin, doivent être déposées en mairie, au plus tard, le vendredi 7 mai 2021 ;

La campagne électorale sera ouverte le lundi 24 mai 2021 à minuit et prendra fin le samedi 12 juin 2021 à minuit ;

En cas de second tour, la campagne sera ouverte le lundi 14 juin 2021 à zéro heure et prendra fin le samedi 19 juin 2021 à minuit.

LES ASSOCIATIONS



Comité des fêtes : De nouveaux visages au bureau du comité des fêtes !

A la suite de l'Assemblée Générale annuelle du Comité des Fêtes qui s'est tenue le 05 février dernier, 15 nouveaux membres ont été élus au Conseil d'Administration : Stéphanie ALLOUAT, Fabienne BOIJENOUS, Valérie DELSUC, Louise LEROY, Dominique PERRIER, Céline RIBIER, Mylène THOMAS, Jérôme BOIJENOUS, Stéphane DANIEL, Olivier DELSUC, Stéphan GOIX, Bruno GUITTON, Yannick HAMOIGNON, Michel HERSANT, Jean-Michel SABLE. Ont été élus membres du bureau : Présidente : Fabienne BOIJENOUS, Trésorière : Stéphanie ALLOUAT, Secrétaire : Dominique PERRIER. Nous tenions à remercier chaleureusement

Martine et Edith, sans qui le Comité des Fêtes n'aurait pas été ce qu'il est depuis toutes ces années. C'est toujours avec beaucoup d'enthousiasme et d'implication qu'elles ont su fédérer, petits et grands, jeunes et moins jeunes Roinvillois autour de nombreuses manifestations, leur objectif : que les gens s'amuse et passent de bons moments ! L'équipe est plus que jamais motivée à poursuivre en ce sens. Dès que nous en aurons l'autorisation, nous vous donnerons rendez-vous, avec l'appui de la municipalité à quelques « incontournables » de notre village en 2021 : Le vide grenier de Roinville au printemps, la Fête de

la Saint Denis, le passage du Père Noël à Roinville Nous profiterons, par ailleurs, de cette année pour concevoir et réfléchir à de nouvelles animations. Notre leitmotiv : vous (é) changez les idées ! Encore un peu de patience, nous reviendrons très vite vers vous pour vous en dire davantage. Aujourd'hui, le Comité des Fêtes compte 24 membres, nous serions évidemment très heureux d'accueillir de nouveaux adhérents. Alors, vous qui souhaitez rejoindre une équipe impliquée, dynamique et pleine de bonne humeur, n'hésitez pas à nous écrire à : comitefetesroinville@gmail.com. Prenez bien soin de vous et, nous l'espérons, à très vite !! L'équipe du Comité des Fêtes.



Les capteurs d'images : Petite rétrospective depuis la reprise de Septembre 2020



Dans ces temps covidien, les échanges par ordinateur et visio-conférence nous ont permis de continuer à échanger.

Septembre en présentiel : Journée des associations, atelier de présentation des paramètres importants pour la pratique de la photographie : Ouverture, vitesse, ISO

Octobre : Lecture d'images sur photos estivales

Novembre : Lecture d'images à distance, conférence sur la photo animalière via le Club Noz' images de Nozay le 26 nov. Séance exceptionnelle avec un spécialiste de cette discipline Gerard David, ou la patience et la discrétion sont de rigueur. Pour ceux qui veulent en prendre plein les yeux : www.gerard-david.com

Décembre : Lecture d'images à distance, Participation au Coquetier 2020 via le Club d'Orsay CPO. Le Coquetier est un concours, 34^{ème} édition du CDP 91 auquel nous sommes affiliés depuis 3 ans.

2020 notre première participation, remarquée, parmi 12 clubs participants, 372 photos, 20 juges et 75 spectateurs sur la chaîne YouTube.

Après 3h30 d'âpres combats : 6 tours de joutes photographiques, compétitions entre des séries de 2 photos, jusqu'aux 8 finalistes, le CPO Orsay a brillamment remporté cette 34^{ème} édition du Coquetier : <https://youtu.be/fzhU541nuM0>

Un grand bravo pour la prouesse informatique, la maîtrise des images, la bonne humeur du commentateur et merci, pour cette sympathique soirée, au CPO Orsay, qui remettra son titre en jeu en 2021 en espérant que ce sera une soirée en présentiel !!

Bravos et Félicitations à Marie Françoise Bris pour sa 6^{ème} place/ 372 photos et aux 5 participants (Marie Françoise, Marina, Jean Pierre, Michel, Alain A, Stephan) du club des Capteurs d'Images de Roinville avec leurs 25 photos L'assemblée générale par Visio-conférence a eu le Vendredi 15 Janvier à 20h30.

Janvier et février : Lecture d'images, participation à l'expo-concours numérique sur la féminité par le club de Nozay (Noz'images91).

Mars, Balade photographique dans Roinville : Mesnils grand, La Bruyère, Poissard. Découverte d'un coin de bois peu connu. Lecture d'images pour préparer une nouvelle expo -concours : couleur : Orange-Marron, ou monochrome : insolite avec le club de IMATHIS.

Mai : Organisation de l'expo du concours photos Roinvillois de 2020 sur les Reflets. Expo et vote le dimanche 2 Mai, au marché, place du vieux théâtre de 8h à 12 h. Remise des prix.

PHOTO	Votes
PHOTO 1	5
PHOTO 2	10
PHOTO 3	11
PHOTO 4	7
PHOTO 5	7
PHOTO 6	7
PHOTO 7	11
PHOTO 8	4
PHOTO 9	0



MINI-PORTRAIT : L'ONGLERIE DE SANDY VILAR – SUBLIM'BEAUTY

Une bonbonnière, un boudoir, un nid douillet, une boîte à bijoux, comment pourrais-je décrire le salon cosy de Sandy ?

C'est un peu le pays des merveilles, il émane de ce cocon quelque chose de magique dont la décoration, qu'elle a créée de toute pièce, est digne des plus grands architectes d'intérieur. Dès la porte franchie, on s'y sent bien, serein, joyeux, chaque petit détail est calculé pour qu'on y passe un agréable moment, avec une hôtesse tout à fait charmante.

Je l'avoue, je n'étais jamais rentrée dans une ongleserie, mais ça m'a donné l'envie d'y retourner.

Son enfance, Sandy la partage entre Dourdan et Chartres où elle vit jusqu'à ses 18 ans et si, jeune fille, elle rêvait de devenir gendarme, la vie va l'emmener sur un tout autre chemin. Mais avant de trouver sa voie, elle va exercer de nombreux petits boulots, Sandy aime travailler aux côtés de son père dans le bâtiment et après un BEP vente, elle sera vendeuse dans une boulangerie, travaillera en usine, pour finalement décrocher un CDI comme hôtesse de caisse. Sandy est une jeune fille très coquette, elle se fait régulièrement faire les ongles et progressivement, émerge en elle une fibre artistique, elle découvre un métier créatif, fait de paillettes, de couleurs et de dessins...

En janvier 2012, au grand désespoir de son papa, Sandy fait sienne la devise : qui ne risque rien, n'a rien et quitte son CDI pour se mettre à son compte. Respect !

Elle ouvre son premier atelier en juin 2012 et reçoit chez elle, mais son rêve est d'ouvrir son propre institut. Normal !

Ni une, ni deux, notre intrépide chef d'entreprise va en faire son institut, son rêve va enfin devenir réalité. Mais nous sommes en février 2020, la pandémie point son nez ! Qu'à cela ne tienne, Sandy va en profiter pour faire des travaux et concocter un magnifique endroit qui ouvrira ses portes le 18 mai, premier jour du déconfinement.

Un pari risqué mais réussi pour cette jeune maman volontaire qui a obtenu non moins de 21 diplômes.

De la prothésie ongulaire à l'extension de cils en passant par le « Nail Art » et le « Magic French », Sandy est avide de connaissances et dès qu'une nouvelle technique apparaît, elle parfait sa formation. Pas étonnant qu'elle ait autant de certificats à son actif !

Depuis septembre dernier, Sandy s'est associée à Laurie, une ancienne cliente qui cherchait à se reconvertir et qu'elle a formée. Un duo chic et choc !

Son prochain défi ? Transmettre son savoir faire en devenant formatrice et proposer un nouveau service de maquillage permanent quelques jours par mois.

Le petit salon deviendra grand et aujourd'hui, le papa de Sandy, pour qui la beauté des mains, des pieds et du regard ne ressemblait pas à un « vrai » métier, peut revoir sa copie et être très fier de sa fille.

Par Myriam d'Arville





LA PAROLE AUX ROINVILLOIS

Si vous souhaitez vous exprimer publiquement sur un sujet qui vous tient à cœur, n'hésitez pas à l'adresser à la mairie avant le 23 février.

Pour rappel, les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs et ne peuvent être considérés comme reflétant les positions de la mairie.

Des jeux roinvillois pour toute la famille – à suivre chaque mois dans le roinville infos

Chaque mois, l'équipe en charge de la conception du Roinville infos a décidé de confectionner des jeux à destination des petits et des grands Roinvillois. Les solutions seront données le mois suivant, à l'exception du jeu des 7 erreurs qui fera l'objet d'un tirage au sort en fin d'année.

Le jeu des 7 erreurs : Ouvre l'œil et trouve les 7 erreurs qui se sont introduites dans la seconde image de l'arbre de Noël. Entoure les erreurs, découpe l'image et dépose-la avec ton nom et tes coordonnées dans la boîte aux lettres de la bibliothèque. Un tirage au sort sera effectué, en fin d'année, parmi les bonnes réponses et un cadeau sera attribué à l'heureux gagnant.

Connaissez-vous bien votre région ?

Quelle est la superficie de l'Essonne ?

1 678 km² 1 784 km² 1 804 km²

Quelle est la préfecture de l'Essonne ?

Corbeil Evry Etampes

Quel est le pourcentage de la recherche française en Essonne ?

10 % 12 % 15 %



ÉTAT CIVIL



Naissance :

Urhiel Yllatys Yim-Leej , célestin MENGEL né le 13 mars 2021

Chloris Victoria Izia KOUROUNIS né le 19 mars 2021

Hélyna Aurélie Nadia TIDAHY COUDIERE née le 28 décembre 2020



Décès :

Madame TOUX Christiane, veuve PAPIN, décédée le 29 mars 2021

Elliot Polania
ingénieur conseil

contactez-nous...

0648656227
18 Rue de l'Orme, 91410 Roinville
contact@aep-ingenierie.fr
www.aepingenierie.com



WILL
ROAD

Société de transport par véhicules légers

14 rue de l'Orme 91410 ROINVILLE
06 68 79 95 69
WillRoad@protonmail.com
www.willroad.fr

LAVENANT Thierry
ELECTRICITE GENERALE

Neuf Rénovation Dépannage
Automatismes Alarmes:

12 chemin de châteaupers
91410 Roinville

06.45.13.99.84
lavenantthierry@sfr.fr

M.A.J

COIFFURE MIXTE - 01 60 82 97 46
7 rue du petit château 91410 Roinville

Services de la Vallée

Roinville sous Dourdan
06 81 42 11 43
rene.gaspard.ry@gmail.com

Bricolage,
Jardinnage,
Entretiens,
Petits Travaux,
Autres services

Fidelaine Grégory
Votre chef à domicile
Pour vos Banquets-Réunions
Mariages-Baptêmes
Repos de famille

7bis rue de la butte aux loups
91410 ROINVILLE
gregfide@live.fr

FG-Entreprise
Réalisation de travaux & aménagement du bâtiment
Service à la personne

Fabrice GUILLON
06.10.93.84.63
fg-entreprise@laposte.net
siren : 851858866

AGREMENT D'ETAT - DEDUCTION D'IMPOTS

Avis de valeur offert

Louise LEROY
Votre conseillère en immobilier roinvilloise vous propose son expérience.

06 47 71 92 55
louise.leroy@iadfrance.fr

iad

LA CLÉ DE VOTRE SÉCURITÉ 24/7

DEVIS GRATUIT
01 64 56 68 04

Gardiennage - Surveillance Humaine & Sécurité - Hôte & Hôtesse - Rondes & intervention sur alarme - Sécurité Incendie SSIAP I, II & III - Chauffeurs & Bodyguard pour V.I.P...
PROXIMITÉ, EFFICACITÉ POUR LA PROTECTION DE VOTRE DOMICILE, L'ASSURANCE DE PARTIR EN TOUTE TRANQUILLITÉ !

PROTEK

17, route de la vallée 91410 Roinville - P.L.A.S. 06.64.56.68.04 - contact@protek-securite.com
SIREN 851858866 - N° de TVA intracommunautaire : FR15 851858866 - N° de RCS : 851858866
protek_gardiennage | protek

Vous souhaitez avoir votre publicité ici ?
Veuillez contacter la mairie de Roinville au 01 64 59 72 82